

Lardy Autrement

Nouvelle année : nouvelles inaugurations. Ce mois-ci, ouverture de **boutiques éphémères**, 62 Grande Rue au Bourg, **agrandissement du skate park**, **rénovation de l'aire de jeux au gymnase Cornuel** sans oublier la **création d'un city stade** très attendu des jeunes Larziacois.

Ces dernières réalisations s'inscrivent dans un **plan ambitieux de rénovation de toutes nos infrastructures sportives** :

- Les terrains de foot dont les utilisateurs n'ont jamais été aussi nombreux à Lardy depuis leur rénovation, puisqu'ils atteignent dorénavant plus de 350 licenciés contre 230 auparavant.
- Bientôt ce seront les terrains de tennis qui feront peau neuve, de nouvelles tribunes et des vestiaires pour le foot sont également prévus (démarrage des études en 2019 pour des travaux en 2020).

Les rénovations du parc de l'Hôtel de Ville et du parc Boussard n'ont pas été oubliées : les études de faisabilités et demandes de subventions sont en cours.

Ces réalisations et ces projets viennent après la construction et l'ouverture de l'espace Simone Veil, la remise en état de nombreuses routes et la création de voies douces, de parkings, ainsi que la rénovation des cimetières, des écoles, la mise en place de la vidéo-protection, le succès des boutiques éphémères au 62 Grande Rue, le soutien apporté à nos commerces de centre-ville en termes de valorisation et de communication... Oui, **Lardy n'a jamais connu un tel renouvellement en si peu de temps !** Il s'agit d'un **plan d'investissement audacieux mais maîtrisé, car échelonné dans le temps et avec un financement multi-partenarial.**

Tout cela est le fruit de choix que nous avons faits :

- Celui d'avoir **rejoint la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde**, grâce à laquelle nous pouvons vraiment agir et investir sur un territoire correspondant à notre bassin de vie dans un véritable plan « gagnant/gagnant », et c'est vous qui en profitez !



- Celui d'avoir **rétabli de bonnes relations avec l'ensemble de nos partenaires** : les communes voisines, mais également le département et la région qui cofinancent aujourd'hui de nombreux projets sur notre ville.
- Celui d'avoir **renégocié plusieurs contrats** qui nous ont permis de réduire les coûts ou d'améliorer les services.
- Celui d'avoir **révisé le PLU** qui, aujourd'hui, nous permet de **moins densifier** les constructions à venir avec des seuils maximums de construction (contre des seuils minimums dans l'ancien PLU).

Une conception de l'avenir de Lardy que nous voulons dynamique et réfléchie parce que le **bien-vivre à Lardy** n'est pas un vain mot pour nous.

Nous vous remercions pour votre confiance !

L'équipe « Lardy Autrement »

Démocratie, Solidarité, Progrès

La traditionnelle limite du 31 janvier sera sans aucun doute dépassée quand vous lirez ces mots, mais nous vous souhaitons, à toutes et tous une très belle année 2019.

Lors de la dernière séance du conseil municipal de l'année 2018, en décembre, il nous a été demandé d'approuver les conventions de maîtrise d'ouvrage et de financement, relatives à l'aménagement du pôle gare de Bouray.

Nous avons voté contre !

Evidemment, nous sommes **pour un réaménagement de ce cet espace, donc du parking, mais pas dans l'objectif de le rendre payant, ni d'en céder la gestion à une filiale privée de la SNCF pour une durée de 20 ans, sans retour en arrière possible**, qui ne résoudra en rien le problème de stationnement.

En effet, lors de l'enquête de stationnement

réalisée le 19 janvier 2017 par la société Kisio, il apparaît qu'au minimum 150 véhicules sont mal stationnés sur la plage horaire de 6 heures à 20 heures. Or, le projet d'aménagement soutenu par la majorité n'augmentera l'offre de parking que de 30 places (480 places au lieu de 450). C'est loin d'être suffisant, sachant que, la population va encore augmenter avec les projets de lotissements...

Par ailleurs, les horaires des transports en commun restent non adaptés (pas de bus, dans la journée, après 20h, le samedi et le dimanche) et force est de constater que la mobilisation pour leur développement est loin d'être à la hauteur, d'autant que la réponse du transporteur est : **pas assez de voyageurs, donc pas assez rentable.**

Certes les travaux du parking, ne coûtent rien à la commune comme se complait à le rappeler madame Bougraud, mais les aménagements qui en découlent (la voirie jouxtant l'ancienne halle SNCF, la création

d'un giratoire et d'un stationnement de courte durée, la réalisation de la voirie en sortie de la rue Jacques Cartier) coutent à LARDY, **1 374 000 euros hors taxes !**

Alors que Valérie Pecresse, présidente de la région Ile de France veut rendre les parkings autour des gares gratuits, la municipalité s'engage à contre courant, sans étude concrète sur les conséquences de sa décision sur les rue adjacentes à la gare, qui vont sans aucun doute se remplir des véhicules dont les propriétaires ne pourront payer les 240 euros annuels annoncés, et encore faut il être titulaire du pass navigo annuel!

Cela correspond t-il ce que veulent les riverains et les utilisateurs ? Gageons que comme le veut la tradition de ce mandat, ils seront consultés une fois que tout sera fini !

Le groupe de l'opposition municipale

Retrouvez nos actualités, sur notre page facebook, ou notre blog.